Parc naturel régional de Camargue

Registre des délibérations - Délibération n° 08 : 06/07/2017

CANDIDATURE AU PROGRAMME LIFE MARHA EN TANT QUE BÉNÉFICIAIRE ASSOCIÉ
« PROJET NATURE INTÉGRÉ POUR UNE GESTION EFFICACE ET ÉQUITABLE DES HABITATS MARINS EN FRANCE »

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le six juillet, à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

- **Étaient présents**

— **Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Cyril Juglaret

— **Représentants des Communes :**
- Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia

— **Représentants des établissements publics :**
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

- **Avaient donné pouvoir :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglaret
Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, Bernard Bacchi à David Grzyb
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roland Chassain
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

- **Étaient absents-excusés :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana, Patricia Saez
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti
Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

- **Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres**

- **Autres personnes présentes :**
Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	17	17

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	39

Date de convocation
12/04/2017
RV/SAY/CH – 198

REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_08_LIFEMARH-D

Parc naturel régional de Camargue

Délibération n° 08 : 06/07/2017

CANDIDATURE AU PROGRAMME LIFE MARHA EN TANT QUE BENEFICIAIRE ASSOCIE *« PROJET NATURE INTEGRE POUR UNE GESTION EFFICACE ET EQUITABLE DES HABITATS MARINS EN FRANCE »*

▶ Contexte

L'Agence française de la biodiversité (ex Agence des aires marines protégées), soutenue par la Direction eau et biodiversité du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, a lancé en 2016 le montage d'un projet **Life intégré sur les habitats naturels marins** de la directive « habitat, faune, flore » (DHFF). Bien qu'il se concentre sur les habitats marins de la DHFF, ce projet intégré s'inscrit dans la pleine mise en œuvre de **Natura 2000 en mer**, sur l'ensemble de la France métropolitaine. L'objectif, au terme du projet, est l'amélioration de l'état de conservation de ces habitats marins. Le projet intégré sur les habitats naturels marins répondrait à différentes lacunes générales sur la mise en œuvre de Natura 2000 en mer :

- la finalisation de l'élaboration des plans de gestion des sites marins,
- la mise en œuvre de mesures,
- l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle biogéographique.

En partenariat avec l'Agence de la biodiversité – Pôle mer, le Parc naturel régional de Camargue est animateur de 3 sites Natura 2000 marins :

- La Zone spéciale de conservation FR 9301592 « Camargue » qui comprend environ 30000 ha en mer (32% du site)
- La Zone de protection spéciale FR 9310019 « Camargue », qui comprend 120 000 ha en mer (64% du site)
- La Zone spéciale de conservation FR 9102014 « Bancs sableux de l'Espiguette », exclusivement marine (8970 ha).

Le Parc naturel régional de Camargue s'est proposé pour participer en tant que **bénéficiaire associé** au projet de LIFE intégré sur les habitats naturels marins d'intérêt communautaire porté par l'Agence française de la biodiversité (bénéficiaire coordinateur), pour plusieurs actions du programme LIFE qui s'étalerait de novembre 2017 à décembre 2025. Le Parc a ainsi participé au montage du dossier de candidature en proposant des actions aux côtés de 11 autres partenaires, dont deux Parcs naturels régionaux (PNR d'Armorique et PNR du Golfe du Morbihan).

Parc naturel régional
REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_08_LIFEMARH-D

► Objectifs

L'objectif général, au terme du projet, est l'amélioration de l'état de conservation des habitats marins.
Pour le Parc naturel régional de Camargue, le projet MarHA vient en appui à l'animation des sites Natura 2000 « Camargue » (zone marine) et « Bancs sableux de l'Espiguette ». Il permet également de mener des actions concernant l'ensemble des sites.

Le Parc de Camargue pourra ainsi être un site atelier pour :
- la mutualisation de la sensibilisation inter-sites Natura 2000 et inter-zones de protection renforcées ;
- l'évaluation des efforts de sensibilisation ;
- les liens à établir entre suivi de la fréquentation et l'adaptation des outils et messages de sensibilisation.

Les objectifs de ce site atelier sont :
- d'étudier l'effet des activités récurrentes de dragage sur les bancs de sable ;
- de mettre en avant les fonctionnalités des flèches sableuses au sein de l'habitat « Banc de sable » ;
- de travailler avec les maîtres d'ouvrage de ce type de travaux et les DREAL à une meilleure prise en compte de ces enjeux dans ce type de projet ;
- de faire évoluer les périmètres Natura 2000 pour prendre en compte les fonctionnalités des zones de flèches sableuses.

► Actions proposées par le Parc naturel régional de Camargue

Les interventions programmées sur les 8 années du projet sont comprises dans les actions suivantes du projet LIFE'MarHa.

Numéro	Nom de l'action	Descriptif de l'opération proposée par le Parc dans ce cadre
A3	Améliorer les connaissances sur les activités et les usagers en appui à la gestion, à l'évaluation et à la communication	Mise en place d'un suivi de la fréquentation côtière (comptages à terre et en mer...etc.)
C4	Analyse de risque des pressions concomitantes sur les habitats de « ZSC atelier » - Recommandations pour la gestion des effets cumulés	Pressions des dragages répétitifs pour le rechargement pour l'habitat Bancs de sable : comparaison de deux flèches sableuses avec ou sans aménagement (Espiguette et Beauduc)
C8	Modifier les comportements pour limiter les effets des activités sur les habitats sensibles	sensibilisation en mer, sur les plages et les ports : valorisation des outils existants (plaquettes pêcheurs, Ecogestes, comptages) et entretien moyens nautiques, et Installation de nouveaux panneaux d'informations sur plage.
D1	Évaluation de l'état de conservation des habitats	Analyse comparative de la Cartographie des fonds du golfe de Beauduc et de l'anse de Carteau (herbiers, pressions, bathymétrie), 11 ans après la première cartographie des fonds.
D2	Evaluation des effets des mesures Natura 2000 sur les activités et les usagers	Enquêtes de perception
E2	Mettre en œuvre un plan de communication national sur les habitats, prévoyant des adaptations aux échelles locales	Participation à des événementiels et à la relecture des documents de communication sur le programme LIFE
E5	Conférences du projet	ACTIONS COMMUNES AUX BENEFICIAIRES POUR LE BON DEROULEMENT DU PROGRAMME ET DES PARTENARIATS MIS EN OEUVRE
F1	Coordination technique du projet. Animation de partenariat	
F2	Gestion administrative et financière.	
F4	Développer une démarche d'écoresponsabilité pour l'ensemble des bénéficiaires	
F5	Developer un"After Life Plan"	

Le GIS posidonie sera partenaire scientifique du Parc naturel régional de Camargue dans le cadre de l'action D1.

Parc
REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_08_LIFEMARH-D

▶ **Budget**

Les financements européens LIFE peuvent intervenir à hauteur de **60 % du budget global**.
Les bénéficiaires associés s'engagent à trouver le co-financement, à hauteur de 40 %. Parmi les co-financeurs pressentis pour les actions proposées par le Parc de Camargue :

- Parc naturel régional de Camargue (pour une partie du fonctionnement, pour les postes permanents)
- Agence de l'Eau
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Mécénat (Veolia...).

À l'échelle nationale, le budget total du programme LIFE présenté dans la candidature avec l'ensemble des partenaires est de 22 295 167 €uros.
Le Parc naturel régional de Camargue s'est engagé pour un budget total de **486 930 €uros** pour la période du programme LIFE (novembre 2017 – décembre 2025) incluant études, investissement (moyens nautiques notamment) et fonctionnement (ingénierie, déplacements). Le PNR de Camargue sollicitera donc une aide de l'Union européenne au titre du LIFE MarHa à hauteur de **292 158 €uros** et s'engage à réunir les co-financements à hauteur de **197 772 €uros** pour les 8 années du programme.

Financement LIFE 60 %	292 158 €uros
PNRC et co-financeurs : Agence de l'eau, CR PACA, Mécénat (Veolia...) 40 %	194 772 €uros
TOTAL	**486 930 €uros**

Ces données sont susceptibles d'être modifiées en fonction des retours de la Commission européenne dans les mois à venir.
Les candidatures retenues seront annoncées en **septembre 2017.**

Liste des bénéficiaires

1-AFB
2-CNRS-CIRED
3-Commune d'Agde
4-Fondation Tour du Valat
5-GIS Posidonie
6-IFREMER
7-IMA
8-PN Port-Cros
9-PNR Armorique
10-PNR Camargue
11-PNR Golfe du Morbihan
12-RNF

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- **Valide la participation du Parc naturel régional de Camargue à ce programme européen lui permettant d'obtenir les financements pour mener à bien ses missions sur les sites marins dont il est chargé de l'animation ;**
- **Autorise le Président à solliciter les financements nécessaires pour l'exécution du programme MarHa ;**
- **Autorise le Président à signer les conventions de partenariat et tous les documents y afférent.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le 12 JUIL. 2017
Et de l'affichage effectué le 13 JUIL. 2017

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170706-DEL_08_LIFEMARH-D